

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 798 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française aux sous-officiers navigants de la formation aérienne de la Côte française des Somalis.

n° 798

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 novembre 1941

Numéro JO
n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro
30 novembre 1941

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 26 juin 1941 portant création de la médaille dite « du Mérite de l'Afrique-Noire française »,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée : — à l'adjudant Martin, pilote; — au sergent chef Gateaud (Louis), pilote ; — au sergent-chef Blanchard (André), mitrailleur; — au sergent Sailhan (Gérard), radio navigant. « Sous-officiers courageux et méritants qui se sont particulièrement distingués en exécutant de nombreuses missions de reconnaissances en mer et dans des conditions périlleuses. Ont assuré les liaisons entre Djibouti et les différents postes de la colonie en zone désertique. » Ils se dépensent sans compter actuellement pour aider au ravitaillement de la colonie. »

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.